



Document d'orientation n° 8

Mai 2020

L'expérience du handicap vécu durant la petite enfance par les familles de race noire : comparaison des politiques fédérales et provinciales



Le projet du Système inclusif de services à la petite enfance (SISPE)

Le présent document d'orientation a été préparé par Alison Smith, maîtrise ès arts et candidate au doctorat, la coordonnatrice du projet du Système inclusif de services à la petite enfance (SISPE). Alison poursuit actuellement des études doctorales en justice sociale à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto (OISE/UT). Son travail se concentre sur les expériences du handicap vécu durant la petite enfance par les familles de race noire, à l'échelle locale et internationale.

Alison fait partie de l'équipe du projet du SISPE depuis la première réunion axée sur le développement à l'Université Ryerson en 2013. Elle est l'une des auteurs de l'article du SISPE, Underwood, K. Smith, A. et Martin, J. (2019). « Institutional mapping as a tool for resource consultation ». *Journal of Early Childhood Research*, 2019, vol. 17(2), p. 129-139.

Le projet du SISPE est un partenariat pluriannuel qui cherche à comprendre comment les institutions sont constituées dans notre société pour organiser les enfants et leur famille. Le projet met l'accent sur l'expérience du handicap vécu durant la petite enfance dans le contexte de la famille, de la communauté et de la société.

Le SISPE est financé par CRSH et l'Université Ryerson. Pour en savoir plus au sujet du SISPE et de notre partenariat et pour voir d'autres publications du SISPE, veuillez consulter notre site Web.

www.ryerson.ca/systeme-inclusif-services-petite-enfance/

Funded by SSHRC/CRSH | Partnership Grant #895-2018-1022



Conseil de recherches en sciences humaines du Canada



Ryerson
University

Introduction

En 2017, le gouvernement fédéral canadien a publié le *Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants* pour appuyer les efforts déployés par les familles et les collectivités dans le but d'assurer le meilleur avenir possible pour leurs enfants. La même année, le gouvernement de l'Ontario a publié le *Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants*, par suite de consultations avec des professionnels de la petite enfance, afin d'aborder le besoin d'avoir accès à des services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants de haute qualité dans la province. Enfin, la *Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs* (2017) a également été publiée par le gouvernement de l'Ontario pour cibler le racisme systémique dans les politiques, la prise de décision et les programmes, ainsi que pour progresser dans la voie d'un changement systémique à long terme pour les Canadiens de race noire dans l'ensemble de la province. Les trois politiques visent à régir les façons dont les services d'intervention, de garde et d'éducation de la petite enfance sont offerts de façon intentionnelle et anti-oppressive pour assurer une prestation des services équitable et un accès équitable à ceux-ci. C'est important de demander comment,

depuis 2017, ces politiques ont fonctionné ensemble pour apporter un changement dans le secteur de l'éducation et de la garde des jeunes enfants, ainsi qu'un changement systémique pour les familles de race noire. Cet exposé tente d'examiner les façons dont ces politiques s'entrecoupent pour aborder les handicaps chez les enfants, le racisme envers les Noirs et, finalement, l'expérience du handicap vécu durant la petite enfance par les familles de race noire.

Le projet SISPE et les interventions institutionnelles envers les handicaps chez les enfants

Le projet SISPE vise à mieux comprendre les expériences qu'entraîne l'existence d'un handicap durant la petite enfance et la façon dont les services sont offerts dans différents contextes géographiques et culturels. Nous voulons acquérir des connaissances pour éclairer la formulation de politiques sociales axées sur la prestation de mesures de soutien respectueuses et adaptées qui reconnaissent la valeur de l'identité et le besoin d'offrir un accès universel. De plus, « le colonialisme continue de créer des conditions sociales de pauvreté, de risque environnemental et de traumatisme qui sont aussi des causes des handicaps chez les enfants » (Underwood, Ineese-Nash et Haché, 2019, p. 22). Trouver des services pour soutenir un enfant ayant reçu un diagnostic de handicap demande

énormément de coordination, d'autonomie sociale et de connaissances des réseaux de services généralement fondées sur des expériences d'interaction avec ces services. Du point de vue des familles, les programmes d'apprentissage de la petite enfance, les services d'intervention, les soutiens médicaux, les programmes culturels et d'autres services sociaux constituent un réseau, ou un système, de services à la petite enfance. Du point de vue des institutions, ces services sont compartimentés en des catégories de programme distinctes, chacune ayant ses propres processus et critères pour l'accès. Le dépistage et d'autres aspects procéduraux de ce système pour les jeunes enfants ont été contestés par rapport à leurs hypothèses concernant le développement et les valeurs qui sont ancrées dans ce système, lesquelles ne concordent pas forcément avec ce que les familles veulent et les valeurs culturelles que possèdent les collectivités (Underwood, Ineese-Nash et Haché, 2019). Cela oblige les familles à s'adapter continuellement aux besoins du système pour accéder aux services.

L'expérience des Canadiens de race noire et le racisme envers les Noirs

Selon le Recensement de 2016, la population noire représente 3,5 % de la population totale du Canada, et les enfants de moins de 15 ans représentent 26,6 % de la population noire. À l'intérieur du Toronto

District School Board, le plus grand conseil scolaire du Canada qui sert plus de 250 000 élèves, les Noirs représentent 22 % de la population des élèves ayant des difficultés. Les élèves de race noire sont surreprésentés parmi les élèves étiquetés comme ayant des troubles du comportement, une légère déficience intellectuelle et une déficience développementale (Brown et Parekh, 2014). Les origines des étiquettes, des diagnostics et des stéréotypes qui suivent ces élèves dans le système de l'éducation peuvent commencer au sein du système d'intervention, de garde et d'éducation de la petite enfance. Underwood, Ineese-Nash et Haché (2019) affirment que l'intervention institutionnelle, particulièrement chez les enfants autochtones, peut reproduire des pratiques coloniales qui portent atteinte aux identités culturelles des enfants et aux liens familiaux. « Le racisme systémique survient lorsque les institutions ou les systèmes créent ou maintiennent une iniquité raciale, souvent en conséquence de préjugés institutionnels dissimulés dans les politiques, les pratiques et les procédures qui favorisent certains et en désavantagent d'autres » (Direction générale de l'action contre le racisme, 2017, p. 2).

Ces pratiques coloniales et les conséquences intergénérationnelles du colonialisme peuvent aussi influer sur l'expérience du handicap vécu durant la petite enfance par les familles de race noire au Canada. Bien que le Canada soit souvent félicité d'avoir été un lieu de liberté pour les

Afro-Américains le long du chemin de fer clandestin, ce pays a fonctionné et fonctionne toujours d'une façon coloniale qui a touché considérablement la vie des Canadiens de race noire. Par exemple, la Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs (2017) indique que « la probabilité d'être placé en famille d'accueil ou d'être cantonné à des filières scolaires de niveau inférieur est plus importante pour les enfants noirs. » (Direction générale de l'action contre le racisme, 2017, p. 2). Les données du projet du SISPE comptent un certain nombre d'exemples de familles qui ont vécu la surveillance et l'arrestation avec mise sous garde de leurs enfants parce que ceux-ci avaient été signalés pour des problèmes de développement. Une analyse préliminaire indique que cela est lié au revenu familial, à l'état de handicap familial et à la race.

La *Direction générale de l'action contre le racisme* de l'Ontario a été mise sur pied en 2016 et, depuis, travaille en partenariat avec certaines organisations du secteur public dans le but de combattre le racisme envers les Noirs et d'élaborer des solutions fondées sur des données probantes susceptibles d'être reprises à plus grande échelle au sein de politiques, de programmes et de stratégies à venir. Les partenariats établis à ce jour incluent le Toronto District School Board, le Peel District School Board, la Société de l'aide à l'enfance et la Division des services de justice pour la jeunesse. De plus, le document intitulé Examen du Peel District School Board récemment publié a

cerné les directives ministérielles au PDSB afin de répondre aux problèmes liés à la discrimination systémique, en particulier le racisme envers les Noirs, qui s'infiltre dans les pratiques du conseil scolaire et qui nuit au rendement scolaire des élèves de race noire. Bien que le rapport n'aborde pas précisément les expériences des enfants handicapés de race noire inscrits en éducation de l'enfance en difficulté, la compréhension des nuances de leurs expériences peut appuyer le changement systémique.

Comparaison des politiques

Dans le présent document, le *Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants* (2017) du Canada, le *Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants* (2017) de l'Ontario et la *Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs* (2017) de l'Ontario sont examinés pour leurs engagements sous-jacents contre le racisme envers les Noirs et l'identité axée sur le handicap. Les théories critiques du handicap, la théorie critique de la race et la pensée féministe noire ont été utilisées pour examiner les documents d'orientation. Le tableau 1 à l'Annexe décrit les recommandations et les objectifs de chaque document d'orientation et compare les façons dont chaque document aborde les handicaps chez les enfants, le racisme envers les Noirs et l'expérience des familles de race noire.

Questions directrices

- De quelle façon les politiques abordent-elles les handicaps chez les enfants?
- De quelle façon les politiques abordent-elles le racisme envers les Noirs?
- Selon une approche systémique, de quelle façon les politiques abordent-elles l'expérience du handicap vécu durant la petite enfance par les familles de race noire?

Au Canada, les provinces et les territoires ont la responsabilité première de la conception et de la prestation de systèmes en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Le Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants comprend une section dédiée aux rapports destinés au public sur les progrès annuels réalisés relativement au cadre ainsi qu'à l'impact du financement fédéral sur les priorités de chaque administration provinciale. Le gouvernement du Canada a également publié un Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones distinct (consulter le Document d'orientation n° 7 du SISPE) afin d'aborder les questions propres aux enfants et aux familles autochtones au Canada en raison de l'engagement du gouvernement fédéral envers les soins donnés aux enfants autochtones sur la réserve et des tenants de la Commission de vérité et réconciliation. La politique est guidée par les principes de la qualité, de l'accessibilité, de la flexibilité et de l'inclusivité au sein des services d'apprentissage et de garde des jeunes

enfants. Les éléments de preuve à l'appui du Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants proviennent de la documentation fondée sur la psychologie du développement et la neuroscience concernant l'autorégulation et l'apprentissage et le comportement. La recherche laisse à penser que les programmes d'intervention précoce fonctionnant sur un modèle médical (c.-à-d., ceux qui traitent les différences de développement comme étant le résultat de caractéristiques individuelles) réussissent moins bien que ceux qui intègrent une vision plus holistique du développement des enfants (Underwood, Ineese-Nash et Haché, 2019, p. 22).

La vision de la Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs (SLRN) est l'élimination des disparités des résultats de la population noire de l'Ontario dans les secteurs du bien-être de l'enfance, de l'éducation et de la justice d'ici à 2024 afin de s'aligner sur la clôture de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine des Nations Unies. La Stratégie cherche à mener un changement à long terme dans différents systèmes en définissant des cibles de progression dans les secteurs du bien-être de l'enfance, de l'éducation et de la justice en fonction des données disponibles. La collecte de données sur la race des enfants ayant un handicap dans l'ensemble de la province respecterait une analyse intersectionnelle des expériences du handicap vécu durant la petite enfance dans l'ensemble des secteurs

du système. D'autres initiatives évolutives cernées dans la politique comprennent le « renforcement de méthodes inclusives et tenant compte des différences culturelles en matière d'enseignement, de curriculum, d'évaluation et de ressources ». De plus, les responsables de la SLRN ont l'intention de mener un « examen de cas de tous les dossiers liés aux enfants noirs pris en charge afin de cerner les tendances et les thèmes qui débouchent sur des disparités dans les résultats ou qui représentent des pratiques exemplaires lorsqu'on travaille avec des communautés noires. » Il reste à savoir combien d'enfants faisant partie du système d'aide sociale et de jeunes aux prises avec le système juridique ont un handicap connu ou non diagnostiqué.

Orientations futures

Les trois politiques indiquent un engagement envers l'accessibilité à des soins de qualité pour tous les enfants, quelle que soit leur capacité ou leur race. Les cadres de la petite enfance mentionnent l'inclusion des enfants ayant des « besoins particuliers », tandis que la SLRN souligne le droit à l'anti-discrimination des enfants de race noire. En fin de compte, les cadres de la petite enfance fédéral et provincial démontrent un investissement dans la petite enfance dans l'optique du développement et du capital humain, ainsi qu'un engagement envers des services d'éducation et de garde de qualité accessibles à tous les enfants.

Les orientations de la future recherche pour influencer la politique sont examinées dans les domaines de l'analyse intersectionnelle, de la sensibilisation accrue au racisme envers les Noirs dans l'ensemble des secteurs de la petite enfance et de la compréhension des interventions institutionnelles auprès des enfants handicapés noirs et de leur famille et des expériences de ces derniers.

Analysis

Aucune de ces trois politiques ne relève ensemble les handicaps, la petite enfance et l'expérience des familles de race noire. Chacune comporte des renvois généraux à la diversité culturelle, aux « besoins particuliers » et à l'inclusion. Il y a un manque d'analyse intersectionnelle précisément dans le Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, lorsqu'il s'agit d'envisager les façons dont les interactions institutionnelles et les interventions envers un handicap chez les enfants peuvent être influencées par le racisme et la discrimination. « La compréhension de l'intersectionnalité touchant les handicaps, tirée d'études sur le féminisme intersectionnel et les handicaps, déstabilise les comptes rendus réductionnistes de pathologie individuelle et priviliege de nouvelles formes de pensée et de comportement pédagogiques qui accordent la priorité à un cadre de justice sociale pour s'attaquer aux plus vastes rigidités systémiques et aux programmes d'éducation oppressifs » (Liasidou, 2013,

p. 299). De plus, un cadre sur les handicaps des féministes noires permet de tenir méthodiquement compte de la nature intersectionnelle de l'oppression (Bailey et Mobley, 2019).

Recommandation n° 1 :

Les politiques fédérales et provinciales doivent aborder les intérêts intersectionnels liés à la vie des Noirs ainsi qu'aux enfants handicapés et à leur famille.

Sensibilisation

La SLRN souligne la sensibilisation et la compréhension générale accrues du public à l'égard du racisme systémique comme moyen pour faire progresser les efforts déployés dans la lutte contre le racisme envers les Noirs. Cette sensibilisation du public s'étend au-delà des systèmes d'éducation et de justice et doit tenir compte des expériences précises des enfants handicapés de race noire durant la petite enfance et des façons dont leur famille se retrouve dans le secteur des services.

Conclusions

Recommandation n° 2 :

Il faut accroître la compréhension et la sensibilisation du public à propos du racisme systémique envers les Noirs dans l'ensemble des services d'intervention, de garde et d'éducation de la petite enfance. Cela doit inclure la reconnaissance de la façon dont le racisme historique et actuel envers les Noirs influe sur la petite enfance, ainsi que la façon dont la discrimination fondée sur la capacité physique et les handicaps influent sur les expériences de la petite enfance et des familles.

Représentation

Le recrutement et l'engagement ciblés des familles de race noire dans des études de recherche et des rôles consultatifs pour l'élaboration de politiques sont nécessaires pour comprendre les expériences précises des enfants handicapés de race noire et de leur famille. Un plus grand nombre de données sur les mécanismes est requis pour accéder aux services d'intervention, de garde et d'éducation de la petite enfance aux échelons fédéral et provincial.

Recommandation n° 3 :

Recrutement et engagement ciblés des familles de race noire pour mieux comprendre les expériences institutionnelles des enfants handicapés de race noire dans une recherche qui oriente l'élaboration des politiques concernant les familles de race noire et les familles vivant avec un handicap.

« Si les études sur la condition des personnes handicapées abordaient les études sur la condition des Noirs et la théorie critique de la race de façons qui écartent les personnes handicapées de race blanche comme étant la norme, nous pourrions obtenir un cadre plus solide, plus souple et mondialement pertinent à partir duquel critiquer le capitalisme néolibéral tardif. Trop souvent, nous discutons de la race et de son impact comme s'il s'agissait d'une catégorie additive ou comparative de différence plutôt que d'un aspect constitutif des notions de handicap dans l'Ouest. » (Bailey et Mobley, 2019, p. 35).

Comprendre des points de vue culturel et décolonial comment les handicaps sont conceptualisés et comment on y répond à l'échelle institutionnelle est essentiel à la prestation de programmes et de services aux échelons fédéral et provincial pour les enfants handicapés. Au sein des communautés noires, on peut s'inquiéter des compréhensions déficitaires associées aux handicaps et aux institutions grand public imposant une analyse des traumatismes, des disparités en santé et des handicaps qui sont propres aux personnes de race noire (Bailey et Mobley, 2019).

Les expériences vécues durant la petite enfance par les enfants handicapés de race

Bibliographie

noire sont toujours dissimulées à l'intérieur des systèmes de services d'intervention, de garde et d'éducation de la petite enfance, ainsi que des systèmes de bien-être social et de justice. Les étiquettes imposées par le colonialisme fondées sur des approches occidentales et développmentales médicalisées peuvent être en contradiction avec la diversité des antécédents culturels qui constituent l'expérience des familles de race noire (Chataika et Mckenzie, 2013). Cela correspond aux façons dont les visions autochtones des handicaps chez les enfants, qui sont perçus comme un cadeau, et des approches holistiques envers le développement de l'enfant sont en contradiction avec la prestation de services d'intervention précoce (Underwood, Ineese-Nash et Haché, 2019). Les politiques et les recherches guidées par des approches féministes des femmes noires et d'autres cadres féministes, telles que l'ethnographie institutionnelle dans le projet SISPE, peuvent mettre en lumière les nuances de ces expériences et les difficultés des interventions institutionnelles envers des groupes raciaux précis.

Pour citer le présent document :

Smith, A. (2020). Document d'orientation n°8 : L'expérience du handicap vécu durant la petite enfance par les familles de race noire : comparaison des politiques fédérales et provinciales. Projet du Système inclusif de services à la petite enfance (SISPE).

- Adjei, P. B. (2018). The (em) bodiment of blackness in a visceral anti-black racism and ableism context. *Race Ethnicity and Education*, 21(3), p. 275-287.
- Ajodhia-Andrews, A. D. (2013). Bridging Understandings of Differences, Learning and Inclusion: Voices of Minoritized Students (thèse de doctorat).
- Ali, Z., Fazil, Q., Bywaters, P., Wallace, L. et Singh, G. (2001). Disability, ethnicity and childhood: a critical review of research. *Disability & Society*, 16(7), p. 949-967.
- Direction générale de l'action contre le racisme. (2017). *Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs*. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. Extrait de : https://files.ontario.ca/ar-2002_antiblack_racism_strategy_fr.pdf.
- Bailey, M. et Mobley, I. A. (2019). Work in the intersections: A black feminist disability framework. *Gender & Society*, 33(1), p. 19-40.
- Chadha, E., Herbert, S. et Richard, S. (2020). Examen du Peel District School Board. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/new/examen-peel-district-school-board-fr.pdf>.
- Chataika, T. et Mckenzie, J. (2013) Considerations for an African childhood disability studies. Dans : Curran T et Runswick-Cole K (éditeurs) *Disabled Children's Childhood Studies: Critical Approaches in a Global Context*. New York : Palgrave Macmillan, p. 152-163.
- Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the intersection of race and sex: A black

- feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics. *u. Chi. Legal f.*, p. 139.
- Curran, T. et Runswick-Cole, K. (2014). Disabled children's childhood studies: a distinct approach? *Disability & Society*, 29(10), p. 1617-1630.
- Erevelles, N. (2000). Educating unruly bodies: Critical pedagogy, disability studies, and the politics of schooling. *Educational theory*, 50(1), p. 25-47.
- Erevelles, N. et Minear, A. (2010). Unspeakable offenses: Untangling race and disability in discourses of intersectionality. *Journal of Literary & Cultural Disability Studies*, 4(2), p. 127-145.
- Gouvernement du Canada. (2017). *Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*. Emploi et Développement social Canada. Extrait de : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-garde-jeunes-enfants/rapports/2017-cadre-multilateral.html>
- Liasidou, A. (2013). Intersectional understandings of disability and implications for a social justice reform agenda in education policy and practice. *Disability & Society*, 28(3), p. 299-312.
- Minka, E. (2018). A voice was heard in Ramah: the uncontrollable and uncomfortable tears of Black parents as they navigate complex parenting rules and processes in Toronto (thèse de doctorat, Université Memorial de Terre-Neuve).
- Ministère de l'Éducation (2017). *Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario*. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. Extrait de : http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfans/renewed_early_years_child_care_policy_framework_fr.pdf.
- Migliarini, V. et Annamma, S. A. (2020). Classroom and behavior management: (re)conceptualization through disability critical race theory. *Handbook on Promoting Social Justice in Education*, p. 1511-1532.
- Priestley, M. (1998). Childhood disability and disabled childhoods: Agendas for research. *Childhood*, 5(2), p. 207-223.
- Rushowy, K. (2020, janvier). *Racism probe finds 'marginalization, discrimination, harassment' in Peel school board*. Extrait de : <https://www.thestar.com/politics/provincial/2020/01/27/racism-probe-finds-marginalization-discrimination-harassment-in-peel-school-board.html>.
- Underwood, K., Ineese-Nash, N. et Haché, A. (2019). Colonialism in Early Education, Care, and Intervention: A Knowledge Synthesis. *Journal of Childhood Studies*, p. 21-35.

Annexe :

Tableau 1 : Résumé de l'analyse des politiques d'après les questions directrices

DOCUMENT D'ORIENTATION	Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Canada (2017)	Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs de l'Ontario (2017)	Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario (2017)
Objectifs	<p>1. Accroître l'accessibilité aux programmes et aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants.</p> <p>2. Assurer un système de garde d'enfants et de la petite enfance plus abordable.</p> <p>3. Établir une stratégie de formation de la main-d'œuvre en petite enfance.</p> <p>4. Établir une définition provinciale du concept de qualité dans le secteur de la petite enfance.</p> <p>5. Introduire une approche inclusive pour les milieux de la petite enfance et de garde d'enfants.</p> <p>6. Créer une stratégie de mesure des résultats.</p> <p>7. Accroître la sensibilisation du public au système de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario.</p>	<p>1. Mener un changement à long terme dans différents systèmes.</p> <p>2. Renforcer les capacités et les compétences du système.</p> <p>3. Établir des partenariats avec des prestataires de services pionniers en la matière afin d'étudier leur application à plus grande échelle.</p> <p>4. Accroître l'engagement et les capacités de la communauté noire.</p> <p>5. Accroître la sensibilisation du public et sa compréhension du racisme envers les Noirs.</p>	<p>1. Accroître l'accessibilité aux programmes et aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants.</p> <p>2. Assurer un système de garde d'enfants et de la petite enfance plus abordable.</p> <p>3. Établir une stratégie de formation de la main-d'œuvre en petite enfance.</p> <p>4. Établir une définition provinciale du concept de qualité dans le secteur de la petite enfance.</p> <p>5. Introduire une approche inclusive pour les milieux de la petite enfance et de garde d'enfants.</p> <p>6. Créer une stratégie de mesure des résultats.</p> <p>7. Accroître la sensibilisation du public au système de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario.</p>

De quelle façon les politiques abordent-elles les handicaps chez les enfants?	<ul style="list-style-type: none"> - La recommandation 5 prône une navigation plus facile des services et des soutiens pour les enfants ayant des « besoins particuliers ». (p. 7) - Les familles qui ont des enfants ayant différents niveaux de capacité. (p. 3) 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune mention des enfants vivant avec un handicap. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le besoin d'accroître les soutiens aux enfants ayant des besoins particuliers a été cerné. (p. 19)
De quelle façon les politiques abordent-elles le racisme envers les Noirs et/ou l'expérience des familles de race noire?	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune mention du racisme envers les Noirs ou de l'expérience des familles de race noire. 	<ul style="list-style-type: none"> - La Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs (SLRN) vise à éradiquer le racisme envers les Noirs en ciblant le racisme systémique dans les politiques, les décisions et les programmes du gouvernement, et nous aide à progresser dans la voie d'un changement systémique à long terme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune mention du racisme envers les Noirs ou de l'expérience des familles de race noire, mais invocation de façon générale de l'adaptation culturelle.
De quelle façon les politiques abordent-elles l'expérience des familles de race noire et l'intersection des enfants handicapés selon une approche systémique?	<ul style="list-style-type: none"> - Inclusivité des enfants de différents milieux, y compris, mais non exclusivement, les enfants des minorités francophones et anglophones, les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves, les immigrants et les réfugiés récents (p. 6). - L'expérience des familles de race noire peut être dissimulée dans les catégories 	<ul style="list-style-type: none"> - Le racisme systémique survient lorsque les institutions ou les systèmes créent ou maintiennent une iniquité raciale, souvent en conséquence de préjugés institutionnels dissimulés dans les politiques, les pratiques et les procédures qui favorisent certains et en désavantagent d'autres. - La probabilité d'être placé en famille d'accueil ou d'être cantonné à des filières scolaires de 	<ul style="list-style-type: none"> - « Nous veillerons à ce que notre vision de la qualité cadre avec nos autres stratégies et qu'elle favorise fermement la diversité et l'inclusion. Nous nous assurerons de plus que nos mécanismes de maintien et d'évaluation de la qualité favorisent les interactions positives, créent des expériences et des environnements stimulants qui sont culturellement adaptés, et documentent les

	<p>des communautés à minorité visible, les immigrants et les réfugiés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les gouvernements reconnaissent également le tissu multiculturel et diversifié du Canada. 	<p>niveau inférieur est plus importante pour les enfants noirs – des expériences du handicap vécu durant la petite enfance peuvent être dissimulées dans ces catégories.</p>	<p>découvertes et les apprentissages des enfants. » (p. 30)</p>
--	--	--	---